

# «Communes nouvelles : Vers une révolution territoriale silencieuse »



Intervention de Thomas Frinault,  
maître de conférences en  
science politique à l'Université  
de Rennes 2

Photo 1 : <http://legislatives2012.ouest-france.fr/actualite/le-suspense-est-assez-faible-pour-le-second-tour-12-06-2012-5939>

Thomas Frinault est maître de conférences à l'université de Rennes 2, il est très investi dans le paysage universitaire de Rennes 2. Il enseigne dans plusieurs disciplines et établissements, notamment l'Action Public à L'IEP de Rennes, les Politiques Sociales en master à l'université de Rennes 2 et à l'école nationale de santé publique ou encore « la décentralisation / le pouvoir local » à l'Université de Rennes 2 et l'Université catholique de Bretagne.

Thomas Frinault commence ses études à l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes 1, il effectue également une année ERASMUS à l'université de Leuven en Belgique avant d'obtenir un DEA "Action publique en Europe" à l'IEP Rennes. En 2003, il valide son doctorat sur l'« action publique et les transformations des modes de socialisation de la vieillesse. Les politiques de prise en charge des personnes âgées dépendantes » et devient maître de conférences à l'université de Rennes 2 en 2007.

Après avoir beaucoup travaillé sur les questions de politiques vieilleses avec notamment sa thèse, Thomas Frinault focalise désormais son travail sur les politiques sociales, l'analyse des politiques publiques et l'étude des collectivités territoriales

## Présentation de l'intervention

L'année 2015 a de quoi surprendre dans l'histoire territoriale française, avec notamment l'explosion des créations de communes nouvelles. Instituées par

la loi du 16 décembre 2010, puis renforcé par la loi du 15 mars 2015, elles passent de 27 entre et 2015 à 317 pour la seule année 2015.

« Communes nouvelles : vers une révolution territoriale silencieuse » était le thème d'un colloque tenu à Science Po Rennes en ce début d'année. Cette journée d'étude visait à analyser ce phénomène à travers plusieurs axes de réflexion :

- Quels sont les facteurs déclenchant d'un projet de commune nouvelle ? La variable financière est-elle la clé ?
- Les populations sont-elles consultées ? Si oui de quelle manière ?
- Quelles relations envisagées entre communes nouvelles et EPCI à fiscalité propre ? Doit-on y voir de la concurrence, de la substitution ?
- Les communes nouvelles ne permettent-elles pas d'envisager la coopération communale à une autre échelle, celle des bassins de vie ?
- Au-delà de 2016, quel avenir pour les communes nouvelles ?
- Dans quelle mesure cette réforme inscrit-elle dans une refonte globale de la décentralisation « à la française » ?

Intervenant lors de ce colloque, sur le thème « Les communes nouvelles ou l'invitée surprise de la réforme territoriale: quand les élus réévaluent la perspective du regroupement », Thomas Frinault vient nous éclairer sur ce phénomène des communes nouvelles, il nous rapportera les analyses issues de cette journée et sera là, bien sûr, pour répondre à vos interrogations.

**Sources :**

<http://www.sciencespo-rennes.fr/fr/evenements-details/communes-nouvelles.html>

[http://www.crape.univ-rennes1.fr/membres/frinault\\_thomas.htm](http://www.crape.univ-rennes1.fr/membres/frinault_thomas.htm)